

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	24.06.2014	14:17	14.346	DDTE	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Patrice Zürcher

Titre: Tunnel de La Vue-des-Alpes: entretien et vacances horlogères...

Contenu:

Dans *L'Express* du 21 juin 2014, un article annonçait les prochains bouchons d'été dans le tunnel routier de La Vue-des-Alpes.

En effet, il sera fermé du 7 juillet au 11 juillet 2014 pour son entretien annuel.

Afin de réduire ces nuisances annuelles pour les automobilistes, est-ce que les services compétents de l'Etat prennent en compte les vacances horlogères?

Ce secteur économique est fortement présent dans la Cité horlogère et ces vacances, même si elles ne sont pas appliquées par toute la branche, ont un effet non négligeable sur le trafic.

A titre d'information, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse a déjà informé ses associations membres, des dates des vacances horlogères pour 2015.

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Patrice Zürcher	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER